



DÔM FINANCE

# DÔM CAPI

**rapport**  
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 29.12.2023

# ■ sommaire

<b>informations concernant les placements et la gestion.....</b>	<b>3</b>
<b>rapport d'activité .....</b>	<b>8</b>
<b>rapport du commissaire aux comptes.....</b>	<b>12</b>
<b>comptes annuels .....</b>	<b>16</b>
bilan .....	17
actif .....	17
passif .....	18
hors-bilan.....	19
compte de résultat.....	20
annexes .....	21
règles & méthodes comptables .....	21
évolution actif net .....	24
compléments d'information .....	25
<b>inventaire.....</b>	<b>32</b>

<b>Commercialisateur</b>	DÔM FINANCE
<b>Société de gestion</b>	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch – 75017 PARIS.
<b>Dépositaire et conservateur</b>	SOCIETE GENERALE Société Générale 75886 Paris Cedex 18
<b>Commissaire aux comptes</b>	DELOITTE & ASSOCIÉS TOUR MAJUNGA 6 PLACE DE LA PYRAMIDE 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX REPRÉSENTÉ PAR MME VIRGINIE GAITTE

# Informations concernant les placements et la gestion

## Classification

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

## Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Capitalisation intégrale des revenus.

## Objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice EURO MTS 1-3 ans, sur la durée de placement recommandée.

## Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'EURO MTS 1-3 ans, cours de clôture. Il représente le cours d'un panier d'emprunts d'Etats souverains de la zone euro, à taux fixe et liquide, d'une durée résiduelle de 1 à 3 années. Il est calculé en tenant compte du réinvestissement des coupons.

*Pour info, calculé par London Stock Exchange, l'indice Euro MTS 1-3 ans (exprimé en euros, coupons réinvestis) représente les principales obligations gouvernementales de la zone Euro. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site <http://www.lseg.com>. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, LSE Group n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.*

Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation à postériori. La composition de l'OPCVM peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

## Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement du fonds consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille composé de titres de créances (obligations classiques, convertibles ou échangeables) émis par des entités privées ou publiques et libellés en Euro.

En outre, le fonds interviendra sur le marché obligataire de gré à gré pour réaliser des opérations d'achat et de ventes de lignes obligataires. Un des moteurs de performance consistera à acheter des titres obligataires sur les marchés Euronext afin de constituer progressivement des lignes suffisantes pour les revendre sur le marché de gré à gré. Ainsi, les titres obligataires sont en général achetés dans le bas de la fourchette pour être revendus au prix du marché de gré à gré.

La sélection des titres suit une démarche de sélection, valeur par valeur, dite de « *bond picking* » et se fait à partir des analyses développées par les équipes de DÔM Finance. Les critères d'investissement sont dictés en priorité par les rendements actuariels offerts comparés à la valeur intrinsèque des titres établi par le comité de gestion de DÔM Finance.

L'OPCVM s'expose aux instruments de taux entre 80% et 100% de l'actif. Il est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -1 et + 4. La duration moyenne sera comprise entre 0 et 4 ans.

L'OPCVM s'autorise à s'exposer, en direct ou accessoirement via des OPCVM et/ou FIA, dans des obligations libellés en euro, d'émetteurs de l'OCDE, souverains, publics et privés.

Les obligations et autres titres de créance sont de toute qualité de signature : Investment Grade, spéculatif, non noté.

Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds. Nous utilisons la même échelle que Standard and Poor's (AAA, AA+, etc.), mais les notations elles-mêmes sont produites en interne et peuvent diverger (dans les deux sens) des notes produites par S&P même si elles sont souvent identiques.

Par ailleurs, le fonds s'autorise à opérer sur le marché des obligations convertibles libellées en euro, lorsqu'elles offrent un rendement performant. Ces dernières seront toujours vendues avant l'échéance finale.

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou Européens conformes à la Directive. Qu'ils soient obligataires, investis en obligations convertibles ou actions, la sélection sera effectuée en fonction de la qualité de la gestion dont les critères sont :

- Liquidité, sécurité pour la partie monétaire ;
- Volatilité de la valeur liquidative, capacité du gérant à être régulier dans la performance, talent du gérant reconnaissance par ses pairs, nominations aux grands prix) et track record pour les autres fonds ;
- De manière générale : la qualité de la société de gestion.

L'exposition à des titres libellés dans une autre devise que l'euro et l'exposition au risque de change sont accessoires.

L'utilisation des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés français et/ou étrangers est effectuée uniquement dans un but de couverture sur le risque de taux. Compte tenu de l'objectif de cet OPCVM, l'utilisation des contrats financiers n'entraînera pas de surexposition de l'OPCVM au-delà de l'actif.

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG et relève de l'article 6 du règlement « Disclosure », autrement dit Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR).

### **Prise en compte des principales incidences négatives**

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité régit les exigences de transparence concernant l'intégration et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, ainsi que la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Conformément à l'article 6 du règlement SFDR, le fonds ne privilégie pas les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou ne vise pas un objectif particulier en matière de durabilité.

### **Taxonomie**

Le compartiment peut investir dans des activités économiques durables sur le plan environnemental, mais les investissements sous-jacents n'ont pas d'objectif de prise en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Actifs (hors dérivés intégrés)**

#### **1. Actions**

Le fonds n'investit pas en direct dans les actions.

#### **2. Titres de créances et instruments du marché monétaire**

Le fonds sera investi principalement en direct dans des obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro, d'émetteurs de l'OCDE, souverains, publics et privés, incluant les titres subordonnés comme des TSDR ou des TSDI.

Le FCP sera essentiellement investi en obligations du secteur privé.

Le fonds sera géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de -1 à + 4.

La durée moyenne sera comprise entre 0 et 4 ans.

#### **3. Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA**

##### **L'OPCVM peut détenir**

Il peut détenir jusqu'à 10% de son actif en autres OPCVM et/ou FIA français ou européens conformes à la Directive 2009/65/CE ou OPC autorisés à la commercialisation en France, ou FIA non professionnels uniquement répondant aux critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Tous ces OPCVM et/ou FIA investissent au maximum 10% de leurs actifs dans d'autres OPCVM et/ou FIA.

Les OPCVM et/ou FIA français actions détenus sont investis principalement sur les marchés de l'OCDE. Les OPCVM et/ou FIA français de taux détenus sont investis en obligations, TCN, titres monétaires principalement sur les marchés de l'OCDE.

Tous les OPCVM et/ou FIA français mixtes sont autorisés.

Ces OPCVM et/ou FIA sont sélectionnés sur la base de leur historique de performance et de la notation qui leur est attribuée. Le gérant utilise ces OPCVM et/ou FIA pour répondre à des besoins d'investissement pour lesquels il considère qu'un OPCVM et/ou FIA répond plus précisément à son objectif que des titres en direct.

Ces OPCVM et/ou FIA pourront être des OPCVM et/ou FIA gérés par la société de gestion ou des fonds extérieurs sélectionnés sur leur profil et sur leur historique de performance.

#### **4. Instruments Financiers dérivés**

##### a) Nature des marchés d'intervention

- Contrats financiers autorisés à termes ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré de la zone euro.

##### b) Risques sur lesquels le gérant peut intervenir

- Risque de taux, risque actions.

##### c) Nature des interventions

Dans la limite d'un engagement d'une fois l'actif : il peut intervenir à titre de couverture exclusivement sur les instruments financiers autorisés à terme et/ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré, de taux et d'actions, français et/ou étrangers. Il n'y a pas de sur exposition au-delà de l'actif.

##### d) Nature des instruments utilisés

- Futures : Bund, OAT et BTP (contrats 10 ans) et BOBL (contrat 5 ans), SCHATZ (contrat 2 ans), Eurostoxx 50 et CAC40, ainsi que les contrats équivalents des autres marchés de taux et d'actions de la zone euro ;

- Options de taux et options sur indices boursiers ;

- Opérations de swap de taux.

##### e) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra intervenir principalement sur les contrats financiers autorisés à termes ou optionnels sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré de la zone euro et plus particulièrement l'EUREX (Allemagne), uniquement dans un but de couverture. La couverture sera réalisée ligne à ligne pour les grosses lignes. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds.

La couverture taux ne sera pas systématique et sera réalisée dans la limite de l'encours du portefeuille investi en obligations. La sensibilité du portefeuille sera de -1 à +4 laissant aux gérants la libre appréciation de la couverture. Il sera beaucoup moins couvert lorsque le gérant anticipe une baisse des taux et fortement couvert (donc peu sensible) lorsque le gérant anticipe une hausse des taux.

La couverture actions également ne sera pas systématique.

#### **5. Titres intégrant des dérivés et stratégie d'utilisation**

##### a) Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

Risque de taux.

##### b) Nature des interventions

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque de taux,

##### c) Nature des instruments utilisés

Le gérant peut investir dans des warrants, des certificats cotés sur les marchés réglementés des bons de souscription ou des titres équivalents intégrant des dérivés tels que des obligations convertibles libellés en euros.

Les obligations convertibles en actions ou titres assimilés sont décomposés de manière à tenir compte, d'une part, de la composante obligataire dans les calculs d'exposition sur les taux d'intérêt et sur les marchés de crédit et, d'autre part, de la partie optionnelle dans les calculs d'exposition sur les marchés d'actions.

La sélection des obligations convertibles s'effectuera après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente. Ces dernières seront toujours vendues avant l'échéance finale.

##### d) Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

#### **6. Dépôts**

Néant.

#### **7. Liquidité**

La gestion des liquidités est faite à titre accessoire.

#### **8. Emprunts d'espèces**

Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds par solde débiteur autorise par le dépositaire qui facturera des agios.

## **9. Acquisition et cession temporaire de titres**

Néant.

### **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers du FCP sont les suivants :

#### **Risque de perte en capital**

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

#### **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations) et/ou sur la sélection des valeurs ou des OPCVM et/ou FIA. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs ou les OPCVM et/ou FIA les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

#### **Risque de taux**

Une partie du portefeuille peut être exposée en instruments de taux d'intérêt en direct ou via des OPCVM. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

La plage de sensibilité du FCP autorise la mise en place d'une sensibilité négative dans la limite de -1. En cas de sensibilité négative au risque de taux, une baisse des taux pourra faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

#### **Risque de crédit**

En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

#### **Risque lié à l'utilisation de titres dits spéculatifs**

Le fonds peut être exposé au risque de crédit sur des titres non notés ou de notation inférieure au rating A-3 ou BBB- de l'agence Standard & Poor's ou d'une notation équivalente d'une autre agence. Ainsi, l'utilisation de titres dits spéculatifs peut comporter un risque inhérent aux titres dont la notation est basse ou inexistante et pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

#### **Risque lié aux obligations convertibles**

Le FCP peut être exposé en direct ou via des OPCVM et/ou FIA en obligations convertibles. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, niveau des primes de risque sur les émetteurs, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution de la volatilité implicite de l'action sous-jacente de l'obligation convertible ou échangeable. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

#### **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

L'utilisation des instruments dérivés de change, actions, taux et indice peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse

#### **Risque de contrepartie**

Le risque de contrepartie résulte de tous les contrats financiers de gré à gré conclus avec la même contrepartie, dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tels que des swaps de taux. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte pour l'OPCVM résultant du fait que la contrepartie à une opération peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Pour réduire l'exposition de l'OPCVM au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer une garantie au bénéfice de l'OPCVM.

A titre accessoire :

#### **Risque de change**

Le fonds peut être exposé au risque de change. Les titres ou OPCVM et/ou FIA sous-jacents peuvent être exposés à un risque de change par leur exposition à une ou plusieurs devises hors euro. Il s'agit du risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille : Euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

#### **Risque de marché actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

## Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs.

Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

### Profil type de l'investisseur

Le Fonds est destiné à des investisseurs recherchant un OPCVM comportant une exposition à des instruments de taux de durée faible et de faible volatilité et, par conséquent de sensibilité moyenne aux variations de taux d'intérêt sur la durée de placement recommandée et dont la volatilité de la valeur liquidative est par conséquent moyenne et le profil de risque et de rendement assez faible.

Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie ou de capitalisation.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur ; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 3 ans.

### **Indications sur le régime fiscal**

- Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- Le Fonds commun de placement n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés.
- Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenues dans le Fonds commun de placement.
- Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values réalisées par le Fonds commun de placement dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction des Fonds. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou à un professionnel.
- Les retenues à la source sont à la charge du Fonds commun de placement.
- Le Fonds n'opte pas pour la TVA.

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- *La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion.*
- *Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Dôm Finance- Service commercial - 40, rue Laffitte - 75009 Paris. Tél : 01.45.08.77.50.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 17 décembre 2004.*
- *Date de création du Fonds : 24 décembre 2004*



# rapport d'activité

## Rapport de Gestion Annuel 2023 – DOM CAPI

### 1/ Politique de gestion

#### a. L'année 2023 : le recul de l'inflation et la résilience de l'économie face au choc monétaire tirent les marchés à la hausse

Après une année 2022 au cours de laquelle les marchés d'actions confrontés à une envolée de l'inflation et une brutale remontée des taux d'intérêt ont connu un repli général, l'année 2023 a été celle d'un fort rebond des indices, rebond alimenté par le recul de l'inflation, la résilience de l'économie en particulier aux USA et par la perspective de la fin du cycle de resserrement monétaire malgré les nouvelles hausses opérées par les principales banques centrales. Ainsi, le scénario rose d'un atterrissage en douceur de l'économie mondiale avec une croissance seulement ralentie (3.4% en 2022, 2.4% en 2023) mais pas de récession, un marché de l'emploi toujours robuste, un rythme d'inflation globalement divisé par 2 permettant aux banques centrales de freiner (100 points de hausse de ses taux directeurs pour la FED contre 425 en 2022) puis stopper leur politique de remontée des taux, des résultats d'entreprises solide, ce scénario s'est trouvé largement confirmé et a porté les indices actions à leurs plus hauts historiques.

Pour autant, la trajectoire des indicateurs macroéconomiques majeurs a été loin d'être rectiligne et celle des marchés accidentés. Le mois de décembre 2022 avait été très négatif pour les marchés actions et obligations emportés par les propos très agressifs du patron de la FED, déterminé à poursuivre en 2023 une politique monétaire restrictive, janvier commençait au contraire tambour battant : à la faveur d'un nouveau repli de l'inflation aux USA, de prévisions rassurantes sur la capacité de l'économie mondiale d'éviter la récession et grâce à des annonces des sociétés jugées positives, les indices actions réalisaient un mois record (+9.75% pour l'eurostoxx50) tandis que les taux se détendaient nettement.

Les marchés d'actions poursuivaient leur progression en février grâce à de bons résultats d'entreprises, et ce, en dépit d'un retournement des marchés obligataires consécutif au coup d'arrêt dans la baisse tendancielle du rythme d'inflation. Ils résistaient même en mars à une sérieuse crise bancaire qui voyait la faillite de la banque californienne SVB reprise par les autorités de cet état et le sauvetage du crédit suisse par son rival UBS.

Il fallait attendre le mois de mai pour voir l'arrêt de cette séquence haussière de grande ampleur quand les investisseurs commencèrent à s'inquiéter du niveau de valorisation atteint par les marchés au regard des perspectives macroéconomiques marquées notamment par une dégradation de l'activité manufacturière.

A mesure que les craintes de récession s'estompaient grâce à la bonne tenue de l'activité dans les services et la solidité des marchés de l'emploi, et que les profits des entreprises se montraient globalement résistants, les marchés actions dans la seconde partie de l'année se sont de plus en plus corrélés aux marchés de taux pour le meilleur et pour le pire.

Pour le pire d'abord quand du mois d'août au mois d'octobre une série d'évènements, perte du triple A pour la dette souveraine américaine dégradée par Fitch, poursuite du resserrement monétaire (+25bps par la FED, +50 pour la BCE), maintien d'un taux d'inflation sous-jacente toujours élevé avec l'absence d'inflexion dans les services, rebond des tensions sur l'emploi américain, a entraîné une chute conjointe des actions et des obligations, chute supérieure à 10% pour les actions européennes.

Pour le meilleur ensuite quand début novembre la FED laissait entendre que ses membres étaient satisfaits du niveau atteint par les taux directeurs, donnant enfin le signal tant attendu de la fin des hausses et le point de départ d'une spectaculaire envolée des marchés. En 2 mois, les taux souverains 10 ans se détendaient de près de 100 bps et les marchés actions s'adjugeaient plus de 10% portant les gains annuels à +19% pour l'Eurostoxx50.

#### b. Stratégie d'investissement

Le fonds DOM CAPI s'est montré plutôt résilient et a su s'adapter à la conjoncture (expliquée précédemment), notamment par son positionnement sur la partie courte de la courbe des taux d'intérêt et par ses investissements sur des obligations à taux variables indexées Euribor 3 mois. Les couvertures BOBL et SCHATZ ont toutes été cédées au court du T1 afin d'être exposé au marché et capter les hausses de cours dues à la baisse des taux d'intérêt en fin d'année. Par ailleurs, nous avons fait preuve de dynamisme sur les émissions primaires, en réalisant les primes qui étaient offertes par rapport au marché secondaire.

Le fonds reste positionné sur le court terme où la rémunération est la plus élevée. En revanche les nouveaux investissements s'effectueront sur des maturités plus longues pour élever la duration et bénéficier de la baisse prochaine des taux d'intérêt.

Le fonds DOM CAPI termine l'année avec une performance de 3.95% pour une sensibilité taux de 1.95% et une volatilité de 1.72%. Le ratio de Sharpe 1 an est à 1.12.



### c. Perspectives 2024 ; les marges d'appréciation se réduisent

Après une fin d'année 2023 marquée par l'euphorie des marchés actions et obligations, l'année 2024 se présente sous le signe de nombreuses incertitudes, macro et micro économiques, mais aussi géopolitiques. L'impression générale est que les marchés ont déjà intégré dans les cours un scénario très optimiste, celui de la poursuite de la désinflation à un rythme permettant aux banques centrales d'abaisser rapidement (dès la fin du premier trimestre) et fortement (jusqu'à 150 bps de baisse dans les scénarios les plus favorables) leurs taux directeurs, avec dans le même temps une croissance certes ralentie mais suffisamment forte pour assurer un maintien des marges des entreprises et une progression de leurs résultats anticipée par les analystes à +12% aux USA et +4% en zone euro.

Or, ce scénario est sujet à questions.

La plus évidente concerne la nécessité pour les banques centrales et en particulier pour la première d'entre elle, la FED, de baisser agressivement les taux alors que l'économie américaine croît à un rythme soutenu, que le taux de chômage (3.7% en décembre) est proche de ses plus bas historiques et que la consommation reste robuste, les ventes au détail ayant même connu une accélération en fin d'année.

Dès lors, la Réserve fédérale américaine et les marchés financiers dressent deux scénarios différents sur la trajectoire des taux d'intérêt pour cette année. La Fed projette pour le moment trois baisses tandis que les traders en voient près du double. Le patron de la Fed d'Atlanta, Raphael Bostic, rappelant son « penchant naturel » pour une politique stricte, va encore plus loin et déclare envisager seulement deux baisses de taux cette année avec un premier mouvement au troisième trimestre. Même son de cloche en Europe où l'hypothèse d'une baisse des taux rapide est balayée par Christine Lagarde pour qui elle n'est pas envisagée avant l'été, et plus encore par l'aile dure des membres de la BCE qui à l'instar du gouverneur de la Banque d'Autriche considère qu'il n'est pas impossible que la BCE s'abstienne d'abaisser ses taux cette année, tandis que le gouverneur de la Bundesbank déclare « prématurées » les discussions sur une éventuelle détente monétaire.

Dans la résolution de ce débat, les chiffres d'inflation tiennent un rôle clé. Or, l'inflation globale a connu en fin d'année un épisode de rebond aussi bien aux USA qu'en zone euro sous l'influence notamment de la hausse des prix de l'énergie, épisode qui rappelle que le chemin de la désinflation n'est pas une ligne droite mais une route accidentée. Plus grave, l'inflation core reste des 2 côtés de l'Atlantique sur un palier de 4% dont elle a du mal à décrocher (on parle d'inflation collante) sous l'effet notamment de hausse des salaires qui ne ralentit pas et de prix des loyers toujours très élevés.

La situation est d'autant plus préoccupante que les tensions géopolitiques risquent d'aggraver la situation. Si la guerre entre Israël et le Hamas n'a pas provoqué d'embrasement général de la région, elle a néanmoins entraîné une recrudescence des attaques menées par les rebelles yéménites Houthis liés à l'Iran, contre plusieurs navires marchands dans la mer rouge, provoquant l'augmentation sensible des coûts du fret et la réapparition de tensions sur la chaîne d'approvisionnement.

A ce danger inflationniste répond un autre risque, celui que les hausses massives des taux opérées par les banques centrales (de l'ordre de 450 à 500 points de base) ne finissent par casser la croissance. Pour de nombreux économistes, la période exceptionnelle de taux négatifs et la masse énorme de liquidités injectée dans le système financier, notamment dans la période Covid, ont simplement différé les effets de ces hausses de taux, effets qui vont désormais se faire sentir avec acuité sur l'activité économique.

Dans ce contexte marqué à la fois par une hausse des coûts d'approvisionnement et un ralentissement de la demande, les marges des entreprises seraient sous pression et les anticipations de croissance des profits sujettes à caution.

Recalage des anticipations sur l'évolution des taux d'intérêt, repricing des risques géopolitiques, risques sur les profits des entreprises, se dirige-t-on vers une année difficile pour les marchés ?

En fait, l'essentiel des difficultés semble se concentrer sur les premiers mois de l'année : le réajustement récent des taux a d'ores et déjà corrigé en grande partie l'excès d'optimisme de la fin 2023. Les risques géopolitiques devraient s'amenuiser au fil du temps et la croissance rebondir en zone euro à mesure que le mouvement de désinflation actuellement contrarié reprendra, libérant des gains de pouvoir d'achat pour les ménages. Et, les effets de base négatifs pour la comparaison des résultats des entreprises, par exemple dans le secteur du Luxe, ne perdureront pas au-delà du premier trimestre.

Surtout, les banques centrales ont dans les 18 derniers mois reconstitués des marges de manœuvre très importantes qui leur permettent de piloter plus facilement l'activité économique. Elles ont en particulier retrouvé leur capacité à baisser fortement leurs taux directeurs si la détérioration de l'activité le rendait nécessaire, et cela constitue une assurance essentielle pour les marchés en réduisant fortement la probabilité d'un scénario noir.

## 2/ Performances du fonds

Le fonds a comme indice de référence l'EURO MTS 1-3 ans.

	Dom Capi	Indice EUR MTS 1-3 ans	Différence
2023	+3.95%	3.43%	+0.52%
Création	+24.88%	+28.23%	-3.35%
Annualisé	+1.18%	+1.32%	-0.14%

*Les performances passées ne préjugent pas les performances futures de l'OPCVM et ne sont pas constantes dans le temps.*

**3/ Les principaux mouvements sur l'année**

A l'achat :

FR001400KJP7	LVMH MOET HENNESSY VUITT 3.25% 07/09/2029 (186) - 07/09/29	1600000	1 592 208,00 €
FR001400F2R8	AIR FRANCE KLM 8.125% 31/05/2028 (XPAR) (186) - 31/05/28	1700000	1 692 299,00 €
FR001400F2Q0	AIR France - KLM 7.25 % Bonds 2023-16.05.26 (ICMA INTL CAP.MARKET ASS.) (186) - 31/05/26	1800000	1 794 546,00 €
FR001400M6L3	L'OREAL SA 3.375% 23/11/2029 (186) - 23/11/29	1800000	1 798 272,00 €
FR001400M998	IMERYS 4.750% 29/11/2029 (47) - 29/11/29	2000000	1 992 960,00 €

A la vente :

XS2723549528	CIE DE SAINT-GOBAIN SA 3.75% 29/11/2023 (ICMA INTL CAP.MARKET ASS.) (186) - 29/11/26	-1200000	1 201 560,00 €
FR001400F0U6	RCI BANQUE 4.625% 13/07/2026 (ICMA INTL CAP.MARKET ASS.) (186) - 13/07/26	-1300000	1 299 532,00 €
XS2723549361	CIE DE SAINT-GOBAIN SA 3.875% 29/11/2030 (ICMA INTL CAP.MARKET ASS.) (186) - 29/11/30	-1500000	1 497 150,00 €
FR001400M6L3	L'OREAL SA 3.375% 23/11/2029 (186) - 23/11/29	-1800000	1 800 900,00 €
FR001400M998	IMERYS 4.750% 29/11/2029 (47) - 29/11/29	-2000000	1 983 000,00 €

**4/ Informations relatives aux instruments financiers du groupe**

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe.

Au 29 décembre 2023, le fonds Dom Capi détenait 9.10 % de son actif net dans les OPC émis par la société de gestion.

**5/ Droits de vote**

Conformément aux dispositions de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles DOM FINANCE a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion.

**6/ Procédure de choix des intermédiaires**

Une sélection d'intermédiaires est établie par produits traités (actions, taux). Pour chaque intermédiaire, un montant maximum est accordé correspondant au cumul des opérations traitées et dont le dénouement n'est pas encore intervenu (période comprise entre la date d'opération et la date de règlement-livraison). Ce montant maximum est fonction de l'appréciation de la solidité financière de l'établissement (ou de son compensateur) et de la nature des produits traités.

La sélection des intermédiaires s'effectue principalement sur la base des critères suivants :

- Objectif : recherche des meilleures conditions de prix ;
- Critères discriminants : coût et sécurité du règlement / livraison et qualité du traitement back-office ;
- Critères niveau 1 : niveaux des courtages payés aux intermédiaires ; qualité d'exécution ;
- Critères niveau 2 : qualité du service vente ; services spécifiques d'exécution (paniers ...) ; qualité du reporting périodique sur les transactions réalisées. Des critères supplémentaires interviendront en fonction de la classe d'actifs concernée.

Revue périodique par le comité de sélection des intermédiaires de DÔM FINANCE.

Semestriellement, le comité de sélection des intermédiaires passe en revue l'ensemble des intermédiaires.

**7/ Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)**

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG.

**8/ Règlement SFDR**

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

**9/ Rapport sur les frais d'intermédiation**

DÔM Finance est tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2023 un montant supérieur à 500 000 .

Ce document précise le cas échéant les frais reversés à des tiers, intermédiaires de marché, lorsqu'ils fournissent le service d'exécution d'ordres et de recherche.

Dans le cadre de sa politique de sélection et d'exécution, DÔM Finance a retenu différents critères d'évaluation pour sélectionner les intermédiaires de marché chargés de l'exécution des ordres et de la recherche. La société de gestion a principalement recours des comptes CSA qui séparent la recherche de l'exécution, et à des intermédiaires qui séparent la recherche de l'exécution.

**10/ Risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

**11/ Changement intervenu au cours de l'exercice**

Aucun changement substantiel n'est intervenu sur l'exercice.

**12/ Rémunération**

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs du FIA que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a un effectif de 27 personnes à fin 2023, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 614 K sur l'année 2023.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 524 K sur l'année 2023.

**Tableau de suivi des rémunérations** : Effectif 27 personnes

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires	
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2023	3 614 K€	524 k€	27	
	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2023 (fixes et variables)	3 043 k€	18	1 884 k€	11

**13/ Utilisation d'instruments financiers dérivés**

Le FCP Dom Capi intervient sur les futures et options des marchés de taux sur un marché réglementé, à des fins de couverture. L'utilisation d'instruments financiers dérivés n'a pas pour objet d'augmenter l'exposition globale du portefeuille.

Au 29 décembre 2023, l'exposition obtenue à travers l'utilisation des instruments financiers dérivés se montait à 0% de l'actif net.

**14/ Techniques de gestion efficaces du portefeuille**

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille

**15/ Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR**

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

**16/ Situation Guerre en Ukraine**

Dans le cadre de la situation russo-ukrainienne, nous n'avons eu aucune exposition aux actifs russes, biélorusses et ukrainiens dans les fonds gérés par Dôm Finance.

# rapport du commissaire aux comptes

**Deloitte.**

Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
www.deloitte.fr

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

## DÔM CAPI

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch  
75017 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

---

Aux porteurs de parts du FCP DÔM CAPI,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM CAPI constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles  
572 838 041 RCS Nanterre  
TVA : FR 62 572 838 041  
Une entité du réseau DELOITTE

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

**Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

2 | DÔM CAPI | Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 29 décembre 2023



# Deloitte.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

**Deloitte.**

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 17 mai 2024.

Paris La Défense, le 17 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés



Virginie GAITTE



# comptes annuels

# BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>34 705 034,96</b>	<b>51 486 730,56</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	31 371 465,63	47 795 996,71
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 333 569,33	3 595 333,85
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	95 400,00
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>46 125,00</b>	<b>74 962,70</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	46 125,00	74 962,70
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 341 039,77</b>	<b>1 492 316,68</b>
Liquidités	2 341 039,77	1 492 316,68
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>37 092 199,73</b>	<b>53 054 009,94</b>

# BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	36 848 313,57	52 279 556,65
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 229 432,88	-551 657,07
• Résultat de l'exercice	1 012 984,42	1 158 746,76
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>36 631 865,11</b>	<b>52 886 646,34</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	<b>95 400,00</b>
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	95 400,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>460 334,62</b>	<b>71 963,60</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	460 334,62	71 963,60
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>37 092 199,73</b>	<b>53 054 009,94</b>

# HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	4 423 400,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 682,45	661,35
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 912 577,76	2 105 409,19
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 923 260,21</b>	<b>2 106 070,54</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-5 109,28	-5 650,10
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-5 109,28</b>	<b>-5 650,10</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 918 150,93</b>	<b>2 100 420,44</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-704 784,26	-906 490,10
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 213 366,67</b>	<b>1 193 930,34</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-200 382,25	-35 183,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>1 012 984,42</b>	<b>1 158 746,76</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## **Règles d'évaluation des actifs**

### **Méthode d'évaluation**

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/FIA.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

#### **Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :**

1. Les actions et titres assimilées cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.
2. Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilées françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

### **Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille**

Les Opvcvm/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

### **Les instruments financiers à terme**

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

### **Opérations d'échange (swaps)**

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Acquisitions temporaires de titres**

- Pensions livrées à l'achat : valorisation contractuelle ;
- Rémérés à l'achat : valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude ;
- Emprunts de titres : valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution





Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, barème Part « C »
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM	1,794 % TTC taux max
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	Néant

#### Devise de comptabilité

La comptabilité de l'Opc est effectuée en euro.

#### Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement à intervenir : Néant.

#### Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

#### Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

#### Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Capitalisation intégrale des revenus.

# 2 évolutionactif net

Devise	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>52 886 646,34</b>	<b>61 228 158,62</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	3 214 669,49	21 565 703,21
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-21 077 441,60	-26 958 603,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	241 184,70	248 010,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 851 407,23	-1 480 571,15
Plus-values réalisées sur contrats financiers	157 800,00	809 900,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-63 780,00	-87 480,00
Frais de transaction	-3 935,57	-9 062,36
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 010 162,31	-3 632 609,25
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 209 545,50	-3 219 707,81
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 219 707,81	412 901,44
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-95 400,00	9 270,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	95 400,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	95 400,00	86 130,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 213 366,67	1 193 930,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>36 631 865,11</b>	<b>52 886 646,34</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	1 269 742,78	-
Obligations à taux fixe	23 219 356,58	-
Obligations à taux variable	6 882 366,27	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	23 647 830,15	5 491 893,53	2 233 829,72	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 341 039,77
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 607 669,81	4 861 979,87	16 717 721,89	3 272 384,66	4 913 797,27
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 341 039,77	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>		<b>46 125,00</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Coupons a recevoir		46 125,00
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
<b>Dettes</b>		<b>460 334,62</b>
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Achats reglements differes		412 905,20
Frais provisionnes		47 429,42
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

**3.6. Capitaux propres**

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	26 157	3 214 669,49	173 059	21 077 441,60
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>1,64</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	<b>3 333 569,33</b>
- autres instruments financiers	-

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 012 984,42	1 158 746,76
<b>Total</b>	<b>1 012 984,42</b>	<b>1 158 746,76</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 012 984,42	1 158 746,76
<b>Total</b>	<b>1 012 984,42</b>	<b>1 158 746,76</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-



**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 229 432,88	-551 657,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-1 229 432,88</b>	<b>-551 657,07</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 229 432,88	-551 657,07
<b>Total</b>	<b>-1 229 432,88</b>	<b>-551 657,07</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actif net</b>	<b>36 631 865,11</b>	52 886 646,34	61 228 158,62	51 214 141,70	60 896 840,17
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>293 322</b>	440 224	485 781	411 608	495 183
<b>Valeur liquidative</b>	<b>124,88</b>	120,13	126,04	124,42	122,97
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup></b>	<b>-0,73</b>	1,37	1,42	-0,18	-1,18

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 24 décembre 2004

# 4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
XS2644410214	ABERTIS INFRAEST 4.125% 31/01/2028	PROPRE	400 000,00	420 395,40	EUR	1,15
FR0013477254	AIR FRANCE KLM 1.875% 16/01/2025	PROPRE	500 000,00	498 141,10	EUR	1,36
FR0013459435	AKUO ENERGY SAS 4% 22/11/2025	PROPRE	600 000,00	572 235,33	EUR	1,56
XS2403514479	ALMAVIVA THE ITALIAN INN 4.875% 30/10/2026	PROPRE	300 000,00	299 799,38	EUR	0,82
FR0010804500	AREVA 4.875% 23/09/2024	PROPRE	100 000,00	101 916,61	EUR	0,28
XS2631416950	ASML HOLDING NV 3.5% 06/12/2025	PROPRE	300 000,00	303 290,28	EUR	0,83
XS0207825364	AXA SA TF/TV PERPETUAL	PROPRE	200 000,00	182 556,89	EUR	0,50
XS0210434782	AXA TF/TV SUB PERP	PROPRE	1 286 000,00	1 109 100,13	EUR	3,03
PTBCPHOM0066	BANCO COMERC PORTUGUES VAR 12/02/2027	PROPRE	300 000,00	286 976,14	EUR	0,78
XS1045553812	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 2.625% 18/03/2024	PROPRE	300 000,00	305 466,27	EUR	0,83
FR0013424934	BIRD AM 5.25% 13/06/2024	PROPRE	100 000,00	98 332,05	EUR	0,27
FR001400LUN7	BIRD AM 9% 30/11/2026	PROPRE	400 000,00	407 864,26	EUR	1,11
FR0012633345	BPCE SA 2.25% 12/03/2025	PROPRE	400 000,00	400 459,28	EUR	1,09
FR0013179223	BPCE SA 3% 19/07/2026	PROPRE	900 357,00	892 141,83	EUR	2,44
FR0012401636	BPCE SA 3.1% 17/02/2027	PROPRE	15 826,00	15 542,86	EUR	0,04
FR0011952621	BPCE SA 3.85% 25/06/2026	PROPRE	257 000,00	257 790,42	EUR	0,70
XS2294186965	CAB 3.375% 01/02/2028	PROPRE	200 000,00	181 400,00	EUR	0,50
FR0012616894	CFCM NORD EUROPE 2.75% 27/04/2027	PROPRE	141 000,00	137 426,96	EUR	0,38
FR0013409265	CIE DE PHALSBOURG 5% 27/03/2024	PROPRE	800 000,00	530 891,67	EUR	1,45
XS2576245364	CIE DE SAINT GOBAIN FRN 18/07/2024	PROPRE	400 000,00	403 727,94	EUR	1,10
FR0013430725	CLARANOVA SADIR 6% 27/06/2024	PROPRE	800 000,00	825 281,44	EUR	2,25
FR0010167296	CNP ASSUR TF/TV TSDI PERP	PROPRE	353 000,00	315 013,92	EUR	0,86
FR0010167247	CNPASSURANCETF/TVTSSPERP	PROPRE	200 000,00	193 440,90	EUR	0,53
DE000CB0HRQ9	COMMERZBAK AG VAR 24/03/2026	PROPRE	300 000,00	289 962,05	EUR	0,79
XS1002121454	COOPERATIEVE RABOBANK UA VAR PERP	PROPRE	100 000,00	100 315,22	EUR	0,27

## DÔM CAPI

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013134897	CREDIT AGRICOLE SA 2.85% 27/04/2026	PROPRE	139 766,00	137 147,67	EUR	0,37
FR0013192762	CREDIT AGRICOLE SA 2.3% 24/10/2026	PROPRE	330 283,00	320 327,44	EUR	0,87
FR0013218849	CREDIT AGRICOLE SA 2.5% 22/12/2026	PROPRE	272 000,00	262 894,58	EUR	0,72
FR0012620367	CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 14/04/2025	PROPRE	816 284,00	808 629,65	EUR	2,21
FR0012737963	CREDIT AGRICOLE SA 2.70% 15/07/2025	PROPRE	380 494,00	376 517,67	EUR	1,03
FR0012395689	CREDIT AGRICOLE SA 3% 02/02/2025	PROPRE	36 465,00	36 203,34	EUR	0,10
FR0012304459	CREDIT AGRICOLE SA 3% 22/12/2024	PROPRE	106 263,00	105 581,75	EUR	0,29
FR0013030129	CREDIT AGRICOLE SA 3.00% 21/12/2025	PROPRE	2 060,00	2 021,63	EUR	0,01
FR0013173028	CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25% 01/06/2026	PROPRE	400 000,00	408 968,13	EUR	1,12
FR001400CQP9	ETABLISSEMENTS ORIA 8% 16/08/2028	PROPRE	500 000,00	532 979,44	EUR	1,45
FR0013286028	FIGEAC AERO CV 1.125% DIRTY 18/10/2028	PROPRE	12 500,00	221 000,00	EUR	0,60
FI4000507132	FINNAIR OYJ 4.25% 19/05/2025	PROPRE	200 000,00	195 528,89	EUR	0,53
FR0014004BV0	FONCIERE DES ASS 5% 30/06/2026	PROPRE	150 000,00	146 028,22	EUR	0,40
BE0933899800	FORTIS BANQUE SA FRN PERPETUAL CV	PROPRE	500 000,00	431 219,78	EUR	1,18
XS1711989928	FUGRO NV CV 4.5% 02/11/2024	PROPRE	600 000,00	617 523,00	EUR	1,69
NO0010912801	GLOBAL AGRAJES SLU VAR 22/12/2025	PROPRE	540 000,00	547 616,88	EUR	1,49
FR0011896513	GROUPAMA SA VAR PERPETUAL	PROPRE	300 000,00	312 989,90	EUR	0,85
XS2295335413	IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	PROPRE	300 000,00	277 500,04	EUR	0,76
FR0013518420	ILIAD SA 2.375% 17/06/2026	PROPRE	600 000,00	583 624,89	EUR	1,59
FR0012370872	IMERYS SA 2% 10/12/2024	PROPRE	400 000,00	392 920,59	EUR	1,07
XS2010034077	KAPLA HOLDING SAS TF 3.375% 15/12/2026	PROPRE	500 000,00	485 808,75	EUR	1,33
FR0013222551	KLESIA PREVOYANCE 5.375% 08/12/2026	PROPRE	500 000,00	502 469,15	EUR	1,37
FR0013433992	LA FONCIERE VERTE 4.5% 18/07/2025	PROPRE	1 575 000,00	1 592 441,06	EUR	4,35
XS2656537664	LEASYS SPA 4.5% 26/07/2026	PROPRE	400 000,00	415 250,03	EUR	1,13
XS1590067432	LOXAM SAS 6% 15/04/2025	PROPRE	2 135 000,00	1 081 613,54	EUR	2,95
NO0012702549	MULTITUDE SE FRN 21/12/2025	PROPRE	300 000,00	290 923,09	EUR	0,79
FR0013526332	OCEA SA VAR PERP	PROPRE	1 200 000,00	1 168 520,55	EUR	3,19
NO0012547274	OEP FINISH BIDCO OY FRN 22/07/2027	PROPRE	300 000,00	297 872,88	EUR	0,81
XS2332250708	ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30/04/2028	PROPRE	300 000,00	277 392,38	EUR	0,76
FR0014004QF1	PRIAMS 4.9% 26/07/2026	PROPRE	750 000,00	750 280,98	EUR	2,05

## DÔM CAPI

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2010039118	QUATRIM 5.875% 15/01/2024	PROPRE	900 000,00	769 224,00	EUR	2,10
FR0013424983	REALITES SA VAR PERPETUAL	PROPRE	400 000,00	411 002,74	EUR	1,12
FR0013428414	RENAULT SA 1.25% 24/06/2025	PROPRE	500 000,00	484 115,77	EUR	1,32
XS1819575066	ROLLS ROYCE PLC 0.875% 09/05/2024	PROPRE	500 000,00	497 111,90	EUR	1,36
XS1711584430	SAIPEM FINANCE INTL BV 2.625% 07/01/2025	PROPRE	600 000,00	606 595,40	EUR	1,66
NO0012826033	SKILL BIDCO APS FRN 02/03/2028	PROPRE	400 000,00	405 749,42	EUR	1,11
FR001400AO22	SOCIETE GENERALE VAR 30/05/2025	PROPRE	200 000,00	199 774,89	EUR	0,55
FR0013426376	SPIE SA 2.625% 18/06/2026	PROPRE	400 000,00	398 185,02	EUR	1,09
PTTAPDOM0005	TAP SGPS SA 5.625% 02/12/2024	PROPRE	700 000,00	696 382,75	EUR	1,90
XS1933828433	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPTUAL	PROPRE	400 000,00	412 137,20	EUR	1,13
XS2244837162	TEREOS FIN GROUP 7.5% 30/10/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 035 695,00	EUR	2,83
XS1935256369	TIM SPA 4% 11/04/2024	PROPRE	700 000,00	718 865,23	EUR	1,96
FR001400B140	TOUAX SCA 6.70% 28/06/2027	PROPRE	500 000,00	495 649,18	EUR	1,35
XS2352739184	VALLOUREC SA 8.5% 30/06/2026	PROPRE	800 000,00	820 053,33	EUR	2,24
XS2546459582	VATTENFALL AB FRN 18/04/2024	PROPRE	400 000,00	404 336,61	EUR	1,10
XS2271356201	WEBUILD SPA 5.875% 15/12/2025	PROPRE	300 000,00	307 322,96	EUR	0,84
<b>Total Obligation</b>				<b>31 371 465,63</b>		<b>85,64</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	PROPRE	17 655,00	2 364 710,70	EUR	6,46
FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	PROPRE	6,11	689 576,25	EUR	1,88
LU2486276541	PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	PROPRE	65 025,00	279 282,38	EUR	0,76
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>3 333 569,33</b>		<b>9,10</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>34 705 034,96</b>		<b>94,74</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-412 905,20	-412 905,20	EUR	-1,13
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	2 341 039,77	2 341 039,77	EUR	6,39
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>1 928 134,57</b>		<b>5,26</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-47 429,42	-47 429,42	EUR	-0,13
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-47 429,42</b>		<b>-0,13</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>1 880 705,15</b>		<b>5,13</b>

## DÔM CAPI

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Coupons</i>						
<i>Obligation</i>						
XS2010039118	QUATRIM 5.875% 01/24	ACHLIG	900,00	26 437,50	EUR	0,07
PTTAPDOM0005	TAP SA 5.625% 2024	ACHLIG	7,00	19 687,50	EUR	0,05
<i>Total Obligation</i>				<b>46 125,00</b>		<b>0,13</b>
<i>Total Coupons</i>				<b>46 125,00</b>		<b>0,13</b>
<b>Total DÔM CAPI</b>				<b>36 631 865,11</b>		<b>100,00</b>